

Pratique de l'IA, gestion des risques et dialogue interdisciplinaire

Explorez les frontières de l'intelligence artificielle à travers une formation complète abordant sa mise en œuvre pratique, l'analyse de ses risques et la richesse du dialogue interdisciplinaire.

Durée de la formation	14 heures, deux journées
Modalités pédagogiques	- Formation dispensée en groupe et en direct, en présence ou à distance (classe virtuelle) — présentiel recommandé : la modalité est précisée lors de l'inscription. - Selon le format retenu (par exemple des exercices entre les deux journées), possibilité d'exercices à réaliser à distance, en autonomie, dans le respect de l'article D6313-3-1 du code du travail.
Prérequis	Aucun
Public	Juristes, risk managers, compliance officers, RSSI, DPO
Tarif	Sur devis
Délai d'accès	La date est fixée d'un commun accord ; l'entrée en formation intervient généralement sous 2 à 4 semaines après validation du devis (selon les disponibilités).
Date	A définir
Formateur	Raphaël d'Assignies, avocat
Accessibilité	Formation adaptable aux situations de handicap. Référent handicap : Béatrice Pouyès (b.pouyes@dassignies.law).
Suivi de l'exécution et de l'évaluation de la formation	- Certification de réalisation - Activités d'application et de démonstration (Beekast, travaux en groupe) - Évaluation par QCM, sondages et activités. - Remise d'un dossier de synthèse et de fiches techniques à l'issue de la formation - Accès handicapé

Objectifs pédagogiques

- Acquérir une culture d'interface pour être en mesure de dialoguer avec les services techniques
- Identifier les étapes de développement et les composants d'un système d'intelligence artificielle (SIA)
- Connaître l'environnement légal et réglementaire et, en particulier, le règlement européen sur l'intelligence artificielle (RIA)

Programme de formation

I. Acquérir une culture technique et d'interface (Jour 1 — 7h)

Accueil, cadrage et tour de table – 30 min

Objectif : Acquérir une culture d'interface pour dialoguer avec les services techniques – 3h00

- Savoir poser les termes du débat concernant les potentialités de l'IA (raisonnement, intelligence...)
- Identifier les différents acteurs de l'écosystème
- Connaître les différentes techniques associées à l'intelligence artificielle

Activités :

- Identifier les acteurs d'un SIA fictif adapté au secteur des apprenants
- Mise en situation : décortiquer un dialogue avec un service technique

Objectif : Identifier les étapes de développement et les composants d'un SIA – 3h30

- Identifier les différents composants d'une chaîne de production d'un SIA
- Distinguer les deux phases – entraînement et inférence – et leurs particularités
- Décrire les différents processus de constitution des jeux de données

Activité :

- Savoir lire les grandes lignes d'une documentation technique sur les données d'entraînement et les modèles

II. Connaître l'environnement légal et normatif (Jour 2 — 7h)

Objectif : Connaître l'environnement légal et réglementaire applicable aux SIA, en particulier le règlement européen sur l'IA (RIA) – **6h30**

- Connaître les différents cadres d'analyse disponibles pour évaluer les SIA
- Décrire les risques associés aux SIA et leurs traductions dans la législation et au sein des normes
- Relier chaque phase et composant du SIA aux enjeux juridiques, éthiques et normatifs
- Associer à chaque phase et composant les outils d'analyses et de documentation pertinents
- Identifier les points contractuels clés dans le cadre d'une négociation
- Repérer les points de convergence avec la législation sur les données personnelles (RGPD)

Activités :

- *Cas pratique : auditer un projet concret de SIA par rapport à l'IA Act*
- *Analyser la documentation produite par OpenAI (system card d'ol) avec les bonnes pratiques concernant les modèles à usage général*
Synthèse et évaluation (QCM) – 30 min